

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
N°. : 200-06-000220-189

LISE BOUCHARD

Demanderesse

c.

BANQUE DE MONTRÉAL

Défenderesse

RÉPONSE À L'AVIS D'ASSIGNATION
(Art. 147 C.p.c.)

Avis à : Me Simon St-Gelais
QUESSY HENRY ST-HILAIRE
1415, rue Frank-Carrel, bureau 201
Québec (Québec) G1N 4N7
simonstg@videotron.ca
Avocats de la Demanderesse

La Défenderesse **BANQUE DE MONTRÉAL**, par l'entremise de ses avocats soussignés, répond à la *Demande afin d'obtenir la permission d'exercer une action collective et obtenir le statut de représentant et Avis d'assignation*, sous toutes réserves que de droit, et donne avis à la Demanderesse qu'elle conteste cette demande et convient d'établir à cette fin, en coopération avec la Demanderesse, le protocole qui régira le déroulement de l'instance, selon ce qui sera déterminé dans le cadre de la question particulière de l'instance.

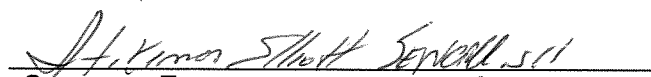
COORDONNÉES DE LA DÉFENDERESSE :

BANQUE DE MONTRÉAL
105, rue St-Jacques
1^{er} étage
Montréal (Québec)
H2Y 1L6

COORDONNÉES DES AVOCATS DE LA DÉFENDERESSE :

Me Marc-André Coulombe/Me Frédéric Paré
STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 41^e étage
Montréal (Québec) H3B 3V2
Téléphones : 514-397-3395/514-397-3690
Courriels : macoulombe@stikeman.com / fpare@stikeman.com

Montréal, le 13 mars 2018


STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(Me Marc-André Coulombe/Me Frédéric Paré)
Avocats de la Défenderesse
BANQUE DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

N°. 200-06-000220-189

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

LISE BOUCHARD

Demanderesse

c.

BANQUE DE MONTRÉAL

Défenderesse

BS0350

Notre dossier : *032041-1392*

RÉPONSE À L'AVIS D'ASSIGNATION

15

ORIGINAL

Me Frédéric Paré

514 397 3690
Fax : 514 397 5429

STIKEMAN ELLIOTT
Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. AVOCATS
41^e Étage

1155, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Canada H3B 3V2



44104